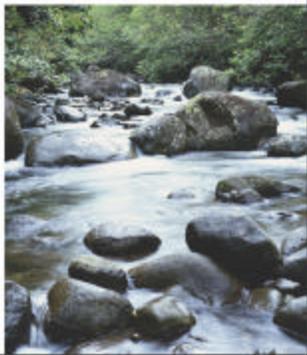




Canadian Environmental
Assessment Agency

Agence canadienne
d'évaluation environnementale

Site Internet du Registre de l'ACEE



*Pour une
participation plus
significative du
public*

IAIA
Avril 2004

Site Internet du Registre de l'ACEE

Pour une participation plus significative du public

Introduction

Le 30 octobre 2003, des modifications ont été apportées à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* et ont permis la création d'un nouveau Registre Internet qui contient des avis opportuns destinés au public concernant le moment où des évaluations environnementales sont effectuées, des données clés en matière d'évaluation ainsi que des informations sur la manière d'obtenir plus de renseignements. Le présent document offre un aperçu du contexte stratégique et des défis de développement qui entourent l'établissement du nouveau Registre Internet. On y trouve aussi une description de certains des principaux résultats obtenus quant à la promotion, grâce au site, d'une participation plus significative du public aux évaluations environnementales. En conclusion, le document présente quelques possibilités d'améliorer le Registre en ce qui a trait à la promotion de la participation du public.

L'importance de la participation du public

Au cours du dernier examen de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, l'importance de la participation du public au processus d'évaluation environnementale est ressorti comme l'un des thèmes principaux. Au cours de la recherche préliminaire qui a mené à la préparation de cet examen, l'Agence canadienne d'évaluation environnementale a établi que la participation du public au processus d'évaluation devait être une priorité dans les discussions. Les consultations nationales qui ont suivi ont confirmé qu'il était nécessaire d'augmenter cette participation.

L'un des domaines qui devait être amélioré en vue d'encourager la participation du public était l'utilisation du registre public des documents relatifs à des évaluations environnementales. Les consultations nationales ont fait ressortir un message unanime à savoir que même s'il était important que la consultation des dossiers d'évaluations environnementales soit pratique, la plus grande difficulté pour le public consistait à savoir à quel moment le gouvernement fédéral effectue des telles évaluations. À cette époque, l'Agence tenait l'Index fédéral des évaluations environnementales, mais celui-ci faisait l'objet de critiques puisque les données qu'il contenait étaient jugées insuffisantes et souvent difficiles à comprendre. Ce qui importe le plus, puisque les ministères n'avaient pas l'obligation légale d'utiliser l'Index, c'est que les données relatives aux évaluations étaient souvent entrées trop tard, empêchant le public d'y participer.

À la suite de ces consultations nationales, le ministre de l'Environnement a déterminé qu'une participation plus significative du public serait l'un des trois objectifs de l'examen de la Loi et, plus particulièrement, que la création d'un nouveau Registre Internet serait la principale mesure adoptée pour atteindre cet objectif. Dans le rapport qu'il a présenté au Parlement au sujet de l'examen de la Loi, le Ministre a insisté sur l'importance de la participation du public au processus d'évaluation environnementale :

Grâce à une participation significative du public, toutes les personnes et organisations intéressées ont une occasion équitable d'apporter une contribution et de constater de quelle façon leur contribution a été utilisée. Les promoteurs et les décideurs du gouvernement obtiennent de meilleurs renseignements sur les effets environnementaux possibles et peuvent mieux aborder les préoccupations et les priorités du public. Les décisions finales peuvent mieux refléter les valeurs communautaires. Une participation efficace du public peut également favoriser une plus grande confiance et acceptation du public du processus d'évaluation environnementale et des décisions qui découlent de ce processus.

Ministre de l'Environnement, rapport présenté au Parlement, 2001

L'importance de renforcer la participation du public au processus d'évaluation environnementale et la capacité d'offrir un registre en ligne afin d'atteindre cet objectif ont été davantage encouragés au cours des délibérations du Parlement concernant les modifications à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*. Les parlementaires ont mis l'accent sur l'amélioration de la capacité du Registre d'informer le public des évaluations environnementales effectuées et de lui fournir plus de renseignements quant à la manière dont il peut y participer.

Gouvernement en direct

En plus de son intérêt particulier à utiliser des solutions Internet pour promouvoir la participation du public au processus d'évaluation environnementale, le gouvernement du Canada encourage aussi l'utilisation d'Internet de manière générale et privilégie la prestation de services aux Canadiens au moyen de l'initiative *Gouvernement en direct*.

Au cours de la dernière décennie, il est devenu de plus en plus évident que les Canadiens utilisent Internet et qu'ils s'attendent à pouvoir interagir avec leur gouvernement grâce à cet outil. Plus des deux tiers des Canadiens ont accès à Internet et la grande majorité d'entre eux croient que la prestation des services en ligne est un élément important des services du gouvernement.

En plus de répondre à l'utilisation croissante d'Internet dans la société canadienne, l'initiative *Gouvernement en direct* fait aussi la promotion d'Internet en tant que solution aux difficultés que pose la prestation de services gouvernementaux dans un pays aussi vaste que le Canada. Dans le cadre de cette initiative, les services sont, d'une part, de plus en plus offerts au moyen d'Internet et, d'autre part, la connectivité est également favorisée dans les régions éloignées du Canada grâce à des investissements dans l'infrastructure à large bande qui permet d'offrir plus facilement des services de niveau égal à l'ensemble de la population canadienne.

- 77 % des Canadiens croient qu'Internet permettra d'améliorer les services qu'offre le gouvernement du Canada
- 73 % jugent qu'offrir des services et de l'information en ligne constitue une bonne utilisation des impôts
- 78 % croient que *Gouvernement en direct* rend le gouvernement plus innovateur
- 77 % croient que *Gouvernement en direct* permettra d'améliorer la manière dont les Canadiens interagissent avec le gouvernement
(À l'écoute des Canadiens, 2001)

Les avantages découlant de la prestation de services en ligne dans les régions éloignées du Canada sont tout aussi pertinents pour les évaluations environnementales. Grâce à Internet, les citoyens de quatre coins du pays seront bien sûr tenus informés des évaluations, peu importe le lieu où elles sont effectuées, mais les habitants des régions éloignées pourront en plus obtenir de l'information en temps réel à ce sujet, même lorsque qu'ils éprouvent des difficultés avec les moyens de communications plus traditionnels.

Registre Internet – Cadre juridique

Des modifications entraînant la création d'un nouveau Registre Internet ont été apportées à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* afin de permettre au gouvernement du Canada de respecter ses engagements envers l'initiative *Gouvernement en direct* et d'examiner plusieurs des lacunes identifiées dans la promotion de la participation du public au processus d'évaluation environnementale. Entrées en vigueur le 30 octobre 2003, ces modifications exigent que l'Agence établisse et maintienne un registre Internet et que les autorités fédérales y saisissent des données pour chaque évaluation environnementale menée en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*.

Le Registre Internet se veut d'abord un outil de notification qui exige l'affichage de renseignements de base pertinents aux évaluations. Si vous souhaitez obtenir d'autres informations et recevoir des exemplaires de documents importants, veuillez communiquer avec les personnes-ressources identifiées.

Au cours des délibérations entourant l'examen de la Loi, le Parlement a amélioré la capacité du Registre Internet d'offrir au public des occasions de participer à des évaluations environnementales. Par exemple, le Parlement a augmenté la quantité d'information contenue dans le Registre et il a institué des délais de notification pour toutes les évaluations environnementales.

Information contenue dans le Registre Internet pour toutes les évaluations :

- Un avis de lancement, affiché sur le site quatorze jours avant le début de l'évaluation environnementale
- Une description de la portée du projet
- Le rapport d'évaluation environnementale ou des renseignements sur la manière de se le procurer
- Tout avis sollicitant les commentaires du public au sujet de l'évaluation
- Lorsqu'il y a des consultations publiques, la description de la portée des facteurs à évaluer ou des renseignements sur la manière de se procurer ce document
- La décision découlant de l'évaluation environnementale (la décision sera prise au plus tôt 15 jours après l'affiche de l'Avis de lancement)
- Information concernant tout programme de suivi
- Toute autre information jugée pertinente

La volonté politique d'utiliser Internet comme outil pour promouvoir la participation du public a été énoncée clairement et, grâce à l'adoption des modifications apportées à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, le Registre Internet est devenu la pierre angulaire du processus d'évaluation environnementale au Canada.

Registre Internet – Défis relatifs au développement

Au cours de l'élaboration du cadre juridique du Registre Internet, on a reconnu que le développement du site présenterait certains défis et que les solutions proposées devraient être efficaces et crédibles tout en demeurant assez souples pour qu'elles puissent être adaptées aux circonstances particulières de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*.

D'abord, compte tenu que le processus relatif à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* est fondé sur le principe de l'autoévaluation, les données du Registre seront saisies par plus de trente organisations fédérales situées aux quatre coins du pays. De plus, en 2002-2003, environ 6 700 évaluations ont été menées en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, allant de l'examen préalable de routine jusqu'à la commission d'examen plus rigoureuse et approfondie. L'approche privilégiée pour la conception du Registre devra réduire la charge de travail des divers utilisateurs dans le cas des évaluations de routine qui suscitent moins l'intérêt du public, tout en maintenant la capacité de stocker plus de données sur le site afin de répondre aux attentes du public dans le cas d'évaluations plus rigoureuses et ayant une plus grande visibilité.

Le deuxième défi consiste à respecter les engagements du gouvernement du Canada en vertu de la *Loi sur les langues officielles*. Conformément à cette loi, le gouvernement du Canada a l'obligation de fournir certains services dans les deux langues officielles du pays. Plus précisément, tel que le prescrit cette loi, tous les renseignements qui sont affichés dans un site Web du gouvernement doivent l'être en français et en anglais. Dans le cas du Registre Internet, il a donc fallu élaborer des approches novatrices permettant de réduire les besoins en traduction associés à des évaluations de routine dans le but d'éviter les retards et de permettre aux ministères d'affecter les ressources à des évaluations plus pertinentes.

Le troisième défi associé au développement consiste à établir des liens avec les bases de données d'information déjà existantes dans d'autres ministères. Certains d'entre eux, dans le cadre de leurs processus de réglementation, assurent déjà le suivi de l'information relative à leurs évaluations environnementales entreprises dans le contexte de processus de réglementation plus globaux. On s'inquiète que, pour l'utilisateur, la mise en place de nouvelles exigences visant à alimenter un registre Internet multiplie la saisie de données que font les employés sur le terrain. Il est devenu évident que, même s'il était primordial de s'assurer que le Registre peut satisfaire aux exigences de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* modifiée, il est tout aussi important que l'Agence collabore avec les ministères appropriés à l'élaboration de mécanismes permettant de réduire la charge de travail associée au respect des exigences en matière d'information des divers systèmes.

Registre Internet – Approche de conception

Pour relever ces défis, l'Agence a dû élaborer une approche qui permettait de réduire la charge de travail relative à la saisie de données sur les évaluations de routine et, en même temps, de réduire les besoins de traduction. Toutefois, dans le cas des évaluations qui intéressaient

d'avantage le public, le site devait rester assez souple pour que l'on puisse y ajouter d'autres informations, et ce, afin d'offrir une valeur ajoutée à cette information lorsqu'il était approprié d'affecter des ressources à cette fin.

Afin d'obtenir cette souplesse, l'Agence canadienne d'évaluation environnementale a produit des formulaires uniformes pour compléter les principaux documents exigés pour les évaluations affichées dans le Registre. Grâce à cette approche, les organisations peuvent utiliser des listes de sélection afin de saisir la plupart des renseignements demandés. Ils seront ensuite insérés automatiquement dans des avis uniformes qui généreront des avis de lancement ainsi que des avis sur la manière de se procurer des rapports clés et des documents de décision. En plus de réduire la charge de travail et de réduire considérablement les besoins de traduction, cette approche a aussi permis de saisir des données normalisées pour toutes les évaluations environnementales et de générer des rapports à partir de ces données afin de vérifier si le Registre est utilisé de manière appropriée.

Le recours à ces formulaires et à ces modèles uniformes est utile pour les avis de routine, mais le Registre a aussi été développé pour que des rapports entiers puissent y être sauvegardés facilement, du moment qu'ils sont fournis en français et en anglais. Cette souplesse a permis aux utilisateurs de saisir, directement sur le site, des rapports d'évaluation environnementale complets, des avis demandant la contribution du public ou tout autre document pertinent. Elle a également donné au public l'occasion d'obtenir ce genre d'information plus facilement.

La question des liens entre le Registre Internet et d'autres bases de données a été un défi de taille. Grâce à des pratiques modernes de programmation, le Registre a été développé de manière à offrir des solutions interentreprises que les utilisateurs peuvent appliquer aux systèmes ministériels qui serviront à mettre à jour le Registre Internet. Cette approche fait l'objet d'un projet pilote dans le cadre du Système de suivi des dossiers de Pêches et Océans Canada et elle permet aux utilisateurs de saisir leurs données dans un système unique qui assure le suivi de l'information de l'étape du renvoi du projet à l'évaluation environnementale, jusqu'au processus d'émission de permis. En plus de réduire la charge de travail et de promouvoir l'uniformité de l'information, l'approche interentreprises a aussi permis à Pêches et Océans Canada de mieux surveiller l'administration de ses propres services, tout en répondants aux exigences du Registre Internet.

Approche de conception : Recherches publiques

L'une des principales critiques dont a fait l'objet l'Index fédéral des évaluations environnementales ne portait pas sur le type d'information contenue sur le site, mais plutôt sur le fait qu'il était difficile pour le public de trouver l'information recherchée. Un des résultats attendus du développement du nouveau Registre était de créer un site convivial permettant au public de trouver facilement de l'information sur les évaluations environnementales qui l'intéressent.

En élaborant les fonctions de recherche pour le public, l'Agence canadienne d'évaluation environnementale a tenu compte de divers types d'utilisateurs. Le Registre offre aux utilisateurs avertis qui cherchent des projets précis ou des évaluations environnementales par thème la possibilité de faire une recherche de base ou avancée à partir de mots-clés, de dates ou de champs d'information précis, comme les évaluations environnementales effectuées par une organisation donnée ou qui se rapporte au secteur de l'hydroélectricité.

Du point de vue du grand public, il a été reconnu que le site devait promouvoir les évaluations environnementales pour lesquelles le gouvernement du Canada demande la participation du public. Pour de telles évaluations, une brève liste de projets rendus publics pour commentaires est affichée sur la page de recherche principale.

Finalement, il a été reconnu que, pour plusieurs membres du public qui n'ont pas une compréhension approfondie du système d'évaluation environnementale en place au Canada, le principal domaine d'intérêt consiste à chercher quelles évaluations sont en cours dans leur communauté. Afin d'encourager ce type de recherche en fonction d'une zone géographique, le Registre Internet répertorie la latitude et la longitude de chaque évaluation environnementale, puis reporte cette information sur une carte non détaillée du Canada qui est divisée en provinces et territoires. Ces recherches à l'aide de la carte permettent d'exploiter les capacités de recherche avancée de manière à ce que les évaluations environnementales qui répondent à des critères précis, notamment celles qui sont effectuées dans le secteur agricole et pour lesquelles des programmes de suivi ont été mis en œuvre, soient affichées sur ces cartes. La fonction de cartographie du Registre Internet est un élément important qui confère une convivialité au site et qui permet au public de déterminer facilement quelles évaluations environnementales pourraient l'intéresser.

Ces pages de recherche ont été reproduites aux pages 11, 12 et 13 de ce document.

Résultats obtenus depuis le 30 octobre 2003

En plus de respecter les obligations prescrites par les modifications apportées à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, le Registre Internet répond à l'objectif qui vise à promouvoir une participation plus significative du public aux évaluations environnementales tout en continuant à offrir un système qui est souple et qui permet de réduire la charge de travail requise lorsque c'est possible.

Depuis que le Registre Internet a été déployé le 30 octobre 2003, plus de mille cinq cents évaluations environnementales y ont été inscrites par plus de trente-quatre organisations de partout au pays.

En outre, des consultations publiques en ligne ont été menées pour des projets de construction dans le parc national Banff et pour l'élaboration de plusieurs rapports d'examen préalable par catégorie relativement à des projets en cours aux quatre coins du Canada. En vue de ces consultations, un bon nombre de documents ont été traduits et présentés directement en ligne, ce qui a permis au public de consulter facilement les documents dont il avait besoin pour participer aux évaluations de manière efficace.

Certains ministères, en plus d'utiliser régulièrement le Registre, ont commencé à le promouvoir proactivement auprès des intervenants afin de les encourager à participer au processus et à faire preuve d'une plus grande transparence dans leurs pratiques d'évaluation environnementale. Par exemple, l'Office Canada–Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers a fait la promotion du site auprès des intervenants de la communauté comme moyen de suivre les activités réalisées par l'Office au large des côtes de la Nouvelle-Écosse. Compte tenu des capacités cartographiques du Registre, les communautés concernées peuvent maintenant visualiser les sites extracôtiers où l'Office effectue des évaluations environnementales. Cette mesure a aussi permis d'obtenir un niveau de confiance plus élevé chez les intervenants et d'améliorer grandement la capacité des communautés touchées à cibler les évaluations environnementales qui les intéressent et à y participer assez tôt dans le processus.

Autres avantages : Suivi de l'information et assurance de la qualité

La création du Registre Internet visait à promouvoir une participation plus significative du public au processus d'évaluation environnementale. Toutefois, grâce à l'utilisation de formulaires et de modèles uniformes qui permettent de générer des avis automatisés de routine et de réduire la charge de travail, le Registre est aussi devenu une précieuse source d'information au sujet du processus fédéral d'évaluation environnementale.

Les champs d'information uniformes permettent à l'Agence de générer des rapports sur la manière dont les évaluations environnementales sont réalisées, ce qui a grandement amélioré la capacité de l'Agence à cibler les enjeux relatifs à la mise en œuvre, notamment la coordination à l'échelle fédérale, la rapidité des évaluations environnementales, le moment et la manière dont les consultations publiques sont effectuées ainsi que la mesure dans laquelle les évaluations environnementales prévoient des programmes de suivi.

À l'heure actuelle, les capacités de générer des rapports ont été essentielles à l'examen des questions liées à la mise en œuvre des récentes modifications apportées à la Loi. Toutefois, à mesure que ces rapports se raffineront, on s'attend à ce qu'ils deviennent la principale source d'information du nouveau Programme d'assurance de la qualité de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale qui surveillera la performance et encouragera des évaluations de meilleure qualité dans l'ensemble du gouvernement fédéral.

Défis à venir

Jusqu'à maintenant, le développement du Registre Internet a surtout mis l'accent sur la satisfaction des exigences établies par le Parlement. Ceci s'est traduit par des améliorations considérables apportées à la capacité du gouvernement d'aviser le public d'une manière opportune des évaluations environnementales et de fournir l'information lui permettant d'y participer.

Même si le Registre Internet n'est fonctionnel que depuis six mois, on a déjà identifié des éléments qui pourraient être améliorés et qui pourraient encourager le public à utiliser les services en ligne en vue d'accroître leur capacité à participer à des évaluations environnementales.

Le premier élément consiste à augmenter la capacité du site de manière à ce que l'information ne soit pas seulement transmise du gouvernement au public, mais aussi afin que le public puisse afficher en ligne ses commentaires sur des évaluations environnementales données. Ce format de consultation en ligne avait déjà été utilisé au cours des consultations publiques relatives à l'examen de la Loi; le public avait pu afficher et examiner des commentaires directement dans le site Web de l'Agence. À long terme, le défi consistera à vérifier si cette approche peut être appliquée à des projets de plus grande envergure et si le public pourra afficher et examiner des documents directement sur le site Internet.

Le deuxième élément vise une meilleure coordination de l'information entre les diverses instances en matière d'évaluation environnementale au Canada. Le Registre Internet a grandement contribué à faciliter la tâche au public en ce qui a trait à la recherche d'information sur les évaluations environnementales effectuées en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, mais il est encore difficile pour le public de savoir quel ordre de gouvernement participe à un projet donné et comment trouver l'information recherchée. L'engagement du gouvernement du Canada envers l'initiative *Gouvernement en direct* a permis de fixer l'objectif d'offrir un guichet unique au public pour l'ensemble des ordres de gouvernement; cette approche sera particulièrement utile pour les évaluations environnementales. À la base, ce guichet pourrait comporter de simples liens vers les diverses sources d'information Web sur les évaluations environnementales au Canada, mais à plus long terme, il y aura un avantage certain à développer un moteur de recherche permettant d'extraire des données relatives à des évaluations environnementales de diverses autorités en matière d'évaluation environnementale au Canada.

Le troisième élément de développement futur consiste à perfectionner les capacités cartographiques du Registre Internet. Compte tenu qu'à chaque évaluation environnementale qui est entrée correspondent maintenant des coordonnées de latitude et de longitude, il pourrait être possible, à long terme, de superposer l'information relative aux évaluations environnementales et des données géographiques, comme les données topographiques de base ou les inventaires d'habitat d'espèces en péril. Ce genre d'interaction de données présente de nombreux défis,

mais des avantages considérables pour la pratique de l'évaluation environnementale pourraient en découler.



English	Contactez-nous	Aide	Recherche	Site du Canada
Accueil	À propos de l'Agence	Salle des médias	Liens	Carte du site
Chercher dans le Registre		À propos du Registre		

- Évaluations environnementales
- Participation du public
- Comment faire des évaluations environnementales
- Législation et réglementation
- Possibilités de formation
- Recherche et développement
- Évaluation environnementale stratégique
- Publications
- Foire aux questions

Registre canadien d'évaluation environnementale
RCEE - Accueil »

L'industrie branchée

Votre projet nécessitera-t-il une évaluation environnementale fédérale ?

[Suite »](#)

Recherchez sur notre site

Registre canadien d'évaluation environnementale

Le Registre canadien d'évaluation environnementale contient des renseignements sur les projets soumis à une évaluation environnementale à travers le Canada. Utilisez les outils de recherche ci-dessous afin de trouver des évaluations environnementales spécifiques ou pour obtenir plus de renseignements [sur le Registre](#).

Rechercher dans le Registre

Mot(s) clef(s)

Province / Territoire

Actif entre les dates :
 ou
(aaaa-mm-jj)

Nouveau
(publié dans les 7 derniers jours)

» Rechercher
[Recherche avancée](#)
[Rechercher à l'extérieur du Canada](#)

» Recherche pré-novembre 2003

Rendu public pour commentaires

Examen préalable type rendu public pour commentaires.

[Les projets courants dans les collectivités des parcs nationaux](#)

Examens préalables types

[Consulter les examens préalables ici.](#)

Vue géographique

Pour localiser régionalement des évaluations environnementales actives, sélectionner une province ou un territoire de la carte ci-dessous, ou utiliser le lien « Tout le Canada ».

» [Tout le Canada](#)





English	Contactez-nous	Aide	Recherche	Site du Canada
Accueil	À propos de l'Agence	Salle des médias	Liens	Carte du site
Chercher dans le Registre		À propos du Registre		

- Évaluations environnementales
- Participation du public
- Comment faire des évaluations environnementales
- Législation et réglementation
- Possibilités de formation
- Recherche et développement
- Évaluation environnementale stratégique
- Publications
- Foire aux questions

Registre canadien d'évaluation environnementale
RCEE - Accueil »

L'industrie branchée

Votre projet nécessitera-t-il une évaluation environnementale fédérale ?

[Suite »](#)

Recherchez sur notre site

[Accueil du Registre](#) » [Recherche avancée](#)

Registre canadien d'évaluation environnementale

- » Utiliser un champ ou plus parmi les suivants pour effectuer une recherche avancée d'évaluations environnementales.
- » [Rechercher à l'extérieur du Canada.](#)

Recherche avancée

Mot(s) clef(s)

Numéro de référence du Registre CÉE

Étape de l'évaluation environnementale

Ministère / Agence

Province / Territoire

Parc national

Écozone

Bassin hydrographique

Descripteur de projet

Raison de la participation

Type d'évaluation environnementale

Actif entre les dates suivantes :
 au
(aaaa-mm-jj)

Publié entre les dates suivantes :

(aaaa-mm-jj)

Nouveau (publié dans les 7 derniers jours)

Participation du public
 A eu lieu
 N'a pas eu lieu
 Les deux

Programme de suivi
 Oui
 Non
 Les deux

» Rechercher



English	Contactez-nous	Aide	Recherche	Site du Canada
Accueil	À propos de l'Agence	Salle des médias	Liens	Carte du site
Chercher dans le Registre		À propos du Registre		

- Évaluations environnementales
- Participation du public
- Comment faire des évaluations environnementales
- Législation et réglementation
- Possibilités de formation
- Recherche et développement
- Évaluation environnementale stratégique
- Publications
- Foire aux questions

[Accueil du Registre](#) > [Vue géographique](#) > **Nouvelle-Écosse**

Registre canadien d'évaluation environnementale



Registre canadien d'évaluation environnementale
RCEE - Accueil »

L'industrie branchée

Votre projet nécessitera-t-il une évaluation environnementale fédérale ?

[Suite »](#)

Recherchez sur notre site

Résultats pour :

Province / Territoire : *Nouvelle-Écosse*

Étape de l'évaluation environnementale : *Courante ou en attente*

(Optionnel dans la [recherche avancée](#))

Rechercher en Nouvelle-Écosse

Mot(s) clef(s)

Province / Territoire
Nouvelle-Écosse

Actif entre les dates :
 au
(aaaa-mm-jj)

Nouveau
(publié dans les 7 derniers jours)

» Rechercher
[Recherche avancée](#)

Choisir une province :

- > [Alberta](#)
- > [Colombie-Britannique](#)
- > [Île-du-Prince-Édouard](#)
- > [Manitoba](#)
- > [Nouveau-Brunswick](#)
- > [Nouvelle-Écosse](#)
- > [Nunavut](#)
- > [Ontario](#)
- > [Québec](#)
- > [Saskatchewan](#)
- > [Terre-Neuve-et-Labrador](#)
- > [Territoire du Yukon](#)
- > [Territoires du Nord-Ouest](#)